



VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Publié le 10 juillet 2025

Séance ordinaire du 03 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Étaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE Chantal WAGON, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Franck VALEMOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK,

Absents avant donné procuration : Mathilde DESMONS à Lydie VALLIN, Philippe VERON à Didier SZYMANEK, Séverine LASNEAU à Franck VALEMOIS, Carine FIEUW à Annick BARTKOWIAK

Absent : Laurent JOVENET

Madame Dorothée LORTHIOS a été désignée secrétaire de séance

27 - PROJET D'ACQUISITION DU 38 RUE DU GENERAL DE GAULLE

Monsieur SZYMANEK expose à l'assemblée que dans le cadre du renouvellement urbain de son centre-ville, la Ville souhaite acquérir l'immeuble sis 38, rue du Général de Gaulle qui est mis en vente par l'actuel propriétaire.

La maison de ville est reprise au cadastre à la section B sous le numéro 4406. La parcelle a une superficie de 197 m² et est en secteur Ua (urbain du centre-ville) au PLU ainsi qu'en secteur de retrait gonflement d'argiles fort.

La maison est située en retrait de rue, un garage de 2 pièces faisant le front à rue. D'une superficie d'environ 93 m², elle dispose d'un extérieur, d'une dépendance, d'une cave, d'un séjour, d'une cuisine, d'une salle de bain et de deux chambres à l'étage.

Le diagnostic de performance énergétique l'a classé en D (consommation : 223 kWh_{EP}/m²/an ; émission de gaz à effet de serre : 48 kgCO₂/m²/an).

Le bien a été estimé à 115 000 € par l'agence immobilière Pulp Immobilier Douai.

Le bien ayant une valeur estimée inférieure à 180 000 €, il n'y a pas à consulter le Domaine.

Il est proposé de confier l'acquisition à Maître Bérénice OFFROY-BERRIER, notaire à Auby.

Après avis favorable de la commission urbanisme en date du 24 juin 2025, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'acquisition de l'immeuble situé au 38, rue du Général de Gaulle, 59950, Auby pour 115 000 €.
- De confier l'acquisition à Maître Bérénice OFFROY-BERRIER, notaire à Auby.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte intervenant à cet effet ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction du dossier.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve l'acquisition de l'immeuble situé au 38, rue du Général de Gaulle, 59950, Auby pour 115 000 €,

Décide de confier l'acquisition à Maître Bérénice OFFROY-BERRIER, notaire à Auby,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte intervenant à cet effet ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à l'instruction du dossier.

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

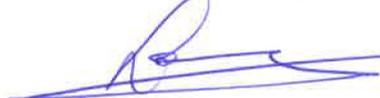
Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 059-215900283-20250703-D_20250703_27-DE

S²LO

La Secrétaire de Séance



Dorothée LORTHIOS



Pour copie conforme,
Le Maire

Bernard CZECH